

## L'émergence de femmes politiques au Nigeria

**L**ONGTEMPS fort dominées, pour ne pas dire complètement inexistantes, sur les scènes politiques du pays, les Nigériennes se mettent non seulement aujourd'hui à briguer d'importantes positions de pouvoir, mais à remporter d'indéniables succès qui attirent l'attention. Ces dernières années, et plus manifestement que jamais en 1990, nombre d'entre elles ont obtenu, tantôt par voire d'élection, tantôt par nomination, de très hauts postes de responsabilité (au sein des partis, à la tête des États fédérés, des gouvernements locaux, de commissions, etc.) sur lesquels s'exerçait jusqu'ici un monopole masculin quasiment absolu. Cette évolution mériterait, pensons-nous, qu'on s'y intéresse de près. Nous nous limiterons, ici, à livrer les informations que nous avons pu collecter (en les replaçant dans une perspective historique) et à quelques ébauches d'analyse.

### Un affleurement lent et malaisé

N'en déplaise aux virulentes historiennes féministes (1) qui s'efforcent de corriger le présupposé selon lequel les femmes auraient toujours eu un statut de subordonnées, dès les sociétés précôloniales, et tentent de nous faire accroire que la domination « mâle » serait un phénomène davantage lié à la colonisation et à l'idéologie victorienne qu'elle

véhiculait, il importe d'insister sur le fait que l'hégémonie masculine est inscrite dans l'objectivité des structures sociales et dans la subjectivité des structures mentales, pour parler comme P. Bourdieu, depuis la nuit des temps. Certes — nous ne saurions en disconvenir — la mémoire collective de cette aire géographique fait état de quelques exemples célèbres et plus ou moins légendaires (cf. la fameuse Amina de Zaria menant ses guerriers) de femmes ayant tenu les rênes du pouvoir ; on sait que même après l'avènement de l'islam, la reine-mère, voire les épouses des souverains de l'empire du Bornou ou des principautés haoussa ont souvent tenu une place considérable, économiquement et politiquement parlant ; les Yorouba connurent des *Oba* femmes, le royaume du Bénin eut ses régentes ; chez les Igbo et les Ibibio, il est depuis bien des lustres, semble-t-il, des titres de chefs qui sont spécialement réservés aux femmes et l'on évoque la présence de figures féminines d'importance dans l'historiographie de groupes

(1) Disons en passant que si l'on dispose de plus en plus d'études sur la condition féminine, les universitaires nigériennes qui en sont les auteurs, ont malheureusement trop tendance à confondre recherches (militantes) féministes et recherches (scientifiques) sur les femmes, pour paraphraser l'intitulé d'un article de R.-M. Lagrave, récemment publié (*Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 83, juin 1990).

plus restreints tels que les Itsekiri, les Nupe, les Jukun etc. Il n'empêche qu'il s'agissait au mieux de détentrices d'un pouvoir peut-être institutionnalisé mais parallèle et restreint, au pire de cas tout à fait extraordinaires, liés à des circonstances très particulières.

Que l'intervention coloniale ait entraîné ou non un affaiblissement de la position des femmes en tant que participantes aux décisions affectant l'ensemble de chaque communauté, si tant est qu'il soit pertinent de se risquer à de telles généralisations, nous ne pouvons en débattre ici. Rappelons toutefois que les habitants des zones méridionales exposés aux doctrines chrétiennes ont communément reçu un enseignement prônant une certaine égalité entre les sexes et porteur d'une approche individualiste du monde plutôt favorable à un minimum d'émancipation. Les traditionalistes invétérés l'ont d'ailleurs bien compris, qui dénonçaient toute revendication d'autonomie féminine comme le fruit de conceptions complètement étrangères aux cultures vernaculaires qu'il fallait, à leurs yeux, sauvegarder et éventuellement savoir recouvrer au nom d'une (assez illusoire) authenticité. Assurément, en dehors de plusieurs épisodes restés illustres (la révolte d'Aba dans le Sud-Est, en 1929, liée au refus d'acquiescer un impôt de capitation, la déposition de l'*Alake* — le souverain d'Abeokuta — quelques décennies plus tard, à l'instigation des *Market Women*), et de quelques rares personnalités qui firent une assez exceptionnelle carrière, les femmes furent totalement absentes de l'avant-scène politique, sinon de ses coulisses, y compris quand les Britanniques, au tournant du siècle, finirent par concéder une large autonomie aux niveaux régional et local.

Grosso modo, on peut avancer qu'il devait en être ainsi durant bien des années après l'indépendance. Sous la Première République (1960-1966), il n'y eut en tout et pour tout qu'une seule femme siégeant à l'échelon national, en l'occurrence au Sénat. On en repère à peine quelques-unes dans les assemblées régionales et dans les conseils locaux. En ce qui concerne ces derniers, il avait été prévu dans la région Ouest que le gouvernement procéderait à la désignation d'une dame pour dix conseillers masculins (avec une limite minimale de deux et un plafond de six !). La période suivante, consécutive à la prise du pouvoir par les militaires, ne devait pas leur être plus favorable. Sans doute, plusieurs femmes furent-elles nommées *Commissionner* (c'est-à-dire ministre dans le cabinet d'un des États de la Fédération) à partir de 1967, y compris dans la partie septentrionale, mais à l'aube de la Seconde République, le comité chargé d'élaborer la nouvelle constitution (*Constitution Draft Committee*) n'en compterait aucune. A la suite des élections locales de 1976, de même que les gouverneurs militaires appelaient fréquemment un ingénieur ou un urbaniste afin de renforcer quelque peu les compétences techniques des conseils, ils désignaient généralement une femme pour le principe (bien peu étant élues). On alla même jusqu'à recommander qu'à l'avenir 5 % (pas moins !) des candidats présentés par chacun des nouveaux partis politiques devraient appartenir au deuxième sexe, mais cette proposition fut déclarée inconstitutionnelle car portant atteinte à l'égalité entre les hommes et les femmes (sic !), que le nouveau texte suprême de la Fédération nigérienne garantissait. Trois ministres sur un cabinet qui

en comptait plus de quarante, aucun gouverneur, trois représentantes seulement à la chambre basse, aucun sénateur (sauf, pour quelques mois, Franca Afegbua, sous la seconde législature), quelques *Commissionners*, et une poignée de conseillères dans les gouvernements locaux, tel sera le maigre bilan de la Seconde République (1979-1983). Avec le retour des généraux aux commandes (évidemment synonyme, du moins dans un premier temps, de mise au ban de tout processus électoral), l'on devait en revenir à une politique de quota : Buhari demanda qu'il y ait au moins une femme dans le cabinet de chaque État fédéré et son successeur actuel, Ibrahim Babangida, introduisit la même disposition au niveau local à compter de 1986.

En somme, jusqu'à ces dernières années, que ce fût sous les régimes civils ou militaires, la présence des Nigériennes dans les instances de pouvoir était extrêmement limitée et absolument dérisoire sous l'angle de la représentativité, mais on sait qu'il s'agit là d'un phénomène plutôt universel. Quand bien même d'aucunes caresseraient quelques prétentions (ce qui n'est finalement guère fréquent, compte tenu du fait que les attitudes de soumission demeurent profondément intériorisées et les usages relatifs à la répartition sexuelle des rôles fort pesants, sans parler d'une assez nette infériorité en matière de capital intellectuel), elles se heurtent à des interdictions maritales, et plus généralement familiales, difficilement susceptibles d'être transgressées, sauf à payer un coût très élevé, pouvant amener jusqu'au rejet. On observe d'ailleurs que bon nombre de celles qui osent entreprendre une carrière politique sont des divorcées.

### Succès féminins contemporains

Dès le premier scrutin qui devait être organisé depuis la chute de la Seconde République (autrement dit, les élections locales de décembre 1987), les femmes allaient faire parler d'elles. Pour la toute première fois dans l'histoire du pays, en effet, trois candidates devaient obtenir le siège (si convoité en l'absence d'ouverture politique aux échelons supérieurs) de *Chairman* d'un gouvernement local — en l'occurrence, il convient d'ailleurs de parler de *Chairperson* — décrochant notamment une capitale d'État (Abeokuta) et la présidence d'un conseil dans l'extrême Nord musulman (dans l'État de Katsina), ce qui ne constitue pas un mince exploit. D'autres s'illustrèrent en obtenant un mandat de conseiller ordinaire mais après avoir défait quelquefois plus d'une dizaine d'opposants masculins. Cherchant à comprendre ce qui pouvait motiver une victoire féminine, nous avons rencontré trois cas de figure : soit la candidate disposait tout simplement de beaucoup plus de ressources économiques que ses adversaires (on sait qu'il y a de fort riches femmes d'affaires dans le sud du pays), soit elle a bénéficié de la notoriété de son époux (banni politiquement, voire décédé), soit, enfin, elle a particulièrement bien réussi à mobiliser la population féminine derrière son nom. A propos de cette dernière hypothèse, il n'est pas inutile de rappeler que chez les Igbo et les Yorouba notamment, les marchandes (*Market Women*) sont organisées en guildes et qu'elles ont souvent tendance à voter en bloc ; or, il va sans dire qu'elles représentent un nombre de voix égal, sinon supérieur, à celui des électeurs (généralement divisés). Dès lors, qui parvient, arguments à

l'appui, à convaincre leur leader de faire voter pour lui a une bonne chance de remporter le scrutin. Bien évidemment, il faut relativiser les succès féminins de 1987 qui furent plus spectaculaires qu'importants, puisqu'il y eut finalement moins d'un pour cent d'élues (une cinquantaine sur environ 5 200 sièges dans l'ensemble du Nigeria).

Pendant, au-delà des résultats bruts, c'est surtout un état d'esprit qui est né. D'abord, en 1987, beaucoup plus de candidates qu'auparavant s'étaient présentées, ce qui constitue un signe intéressant. Ensuite et surtout, ces premières réussites furent considérées par maintes aspirantes velléitaires comme un encouragement initial, les incitant à se lancer dans l'arène politique au cours des années suivantes. Elles furent plus impliquées que jamais, en 1989, dans le cadre de la course à la reconnaissance des associations politiques par le gouvernement ; Mrs T. Ajanaku (celle-là même qui avait remporté les élections locales d'Abeokuta) parvenant au poste de secrétaire général de l'une des principales formations en lice : du jamais vu, est-il nécessaire de le préciser, dans les annales du pays. En 1990, après que les deux partis de la prochaine Troisième République aient été désignés, bien des femmes convoitèrent des postes de responsabilité et obtinrent des résultats absolument sans précédent (y compris, soulignons-le, au sommet des appareils), qui se trouvèrent confirmés ensuite lors des primaires puis des récentes élections locales de décembre. Interviewant un certain nombre d'intéressées, nous avons pu constater une assez grande originalité dans le discours de ces nouvelles actrices politiques qui n'oublient pas le poids électoral de

la population féminine dans la société nigériane. Avec l'instauration progressive du suffrage universel (d'abord dans le Sud puis, il y a une quinzaine d'années seulement, dans le Nord), les responsables de groupes de femmes se sont trouvées de plus en plus courtisées mais elles ont fini par prendre conscience que l'on ne faisait guère que se servir d'elles, en les cantonnant dans les « *Women Wings* » des partis politiques, où on leur demandait de s'occuper activement de la campagne à l'intention de leurs « sœurs » mais sans qu'elles reçussent de véritables rétributions en contrepartie. Aujourd'hui, la plupart ne veulent plus se voir récupérer et souhaitent jouer un rôle à part entière. Quelques-unes vont jusqu'à envisager de se présenter aux élections pour un poste de gouverneur voire, citant les encourageants antécédents de Corazón Aquino et de Benazir Bhutto, la présidence ou la vice-présidence de la République. Ces ambitions s'accompagnent fréquemment d'un discours féministe assez déterminé. Au Nigeria, les graves échecs politiques ou/et économiques du passé et du présent (durement ressentis par une nation qui se voudrait un modèle de réussite pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne) servent couramment d'argument légitimant l'entrée en scène de tout nouveau groupe d'acteurs politiques : les militaires ont toujours justifié leurs interventions depuis 1966, par dénigrement de leurs prédécesseurs, la jeune génération de politiciens également et les femmes en font maintenant autant (en se déclarant incorruptibles et davantage responsables que la gent masculine qui aurait prouvé son incapacité à gérer honnêtement et efficacement le pays). Ce type de déclaration est intéressant car il introduit une nou-

velle dimension dans la vie politique. La société nigériane se caractérise par un très complexe entrecroisement de clivages sociaux d'où résulte un phénomène capital de multiplicité des identités, sur lequel s'appuient d'ailleurs les acteurs politiques en quête de facteurs de mobilisation (voire les recours fréquents aux registres ethniques, religieux, etc.). Or, en mettant l'accent sur une nouvelle césure sociale, les femmes politiques brouillent quelque peu les cartes habituelles. La question est de savoir si elles pourront continuer à user de cet atout (qui pose problème dans le cadre d'une compétition partisane) ou si elles en reviendront à des stratégies plus classiques (œuvrant pour le compte de leur formation respective et des intérêts, non liés à la division sexuelle de la société, qu'elle représente).

S'il n'est peut-être pas à l'origine de cette montée en puissance des femmes politiques, le régime en place ne l'aura en rien découragée. Il faut dire que la politique globale du général Babangida à l'égard de la population féminine ne manque pas d'une certaine ambiguïté. Critiqué par les véhémentes organisations féministes qui lui reprochaient, à juste titre, de ne jamais confier de hautes responsabilités aux Nigérianes, il a consenti à installer deux présidentes d'université (dont le fameux professeur Williams qui, à Benin City, a été surnommée « la dame de fer » et semble favoriser systématiquement les étudiantes au détriment de leurs compagnons qui ont déjà attaqué plusieurs fois sa résidence), il a d'autre part œuvré à la création et au développement de comités spécialement chargés des problèmes de cette catégorie (ce qui peut être interprété comme une façon de contrôler les milieux pro-

testataires), deux femmes ayant, par ailleurs, été désignées vice-gouverneur civil en 1990 (autre première) dans des États importants (Lagos et Kaduna) mais, depuis 1985, aucune ne s'est vu attribuer un quelconque portefeuille ministériel à l'échelon fédéral. La plus grande réussite, si l'on peut dire, du Président demeure sa charmante épouse Maryam qui, à la différence des précédentes « *First Ladies* » plutôt effacées (auxquelles elle vient d'ailleurs de consacrer un livre) se montre particulièrement dynamique et s'occupe, entre autres choses, d'une vaste campagne qui vise à l'amélioration des conditions d'existence des Nigérianes vivant dans les zones rurales. Cette opération séduction est d'autant plus remarquable qu'elle est reliée aux niveaux périphériques par les conjointes des gouverneurs, *Commissionners* des États et autres *Chairmen* des gouvernements locaux (les musulmanes voilées du Nord incluses) qui ont trouvé là un rôle d'autant plus considérable qu'il s'agit d'un programme fédéral prioritaire, émanant directement des services de la présidence, avec de considérables moyens matériels à l'appui.

Il n'empêche, et ce sera notre mot de la fin, que l'accession de personnes d'un sexe qui demeure indubitablement très dominé — que ce soit en pratique ou dans les esprits — à de très hauts postes de responsabilité (y compris en dehors du champ politique) ne va pas de soi et provoque encore quantité de réactions, enthousiastes ou indignées, c'est selon, mais toujours étonnées. Nous en donnerons pour preuve le fait que jamais quotidiens et magazines nigériens n'auront autant consacré de numéros spéciaux aux femmes, la nomination d'une d'entre elles, qui à la tête

d'une grande banque d'affaires, qui au poste de lieutenant-colonel ou encore aux sommets de l'administration, continuant de susciter les gros titres de la une (on les qualifie volontiers d'hommes en herbe ou de

*Boss* en jupons). Cela démontre bien que certaines évolutions sont loin d'être véritablement entrées dans les mœurs.

**Jean-Pascal Daloz**

## Les Toubou dans la guerre civile du Tchad

**D**ANS son introduction à *Gens du roc et du sable : les Toubou*, C. Baroin me reproche d'avoir négligé un élément important dans mes analyses des raisons de la désunion des Toubou et de l'opposition Hissein Habré/Goukouni Oueddeï, l'un des facteurs qui a marqué l'histoire récente du Tchad. Elle dit plus particulièrement :

*« Regrettons que l'auteur n'ait pas songé à invoquer ce trait culturel spécifiquement toubou (...) qu'est l'anarchie, car elle explique aisément l'absence, naturelle pour les Toubou, de politique unifiée »* (1).

C. Baroin a en partie raison. Il est vrai que les Toubou appartiennent à la catégorie de ce que l'on appelle les « sociétés segmentaires », sociétés qui se distinguent par leur « anarchie » apparente et par l'absence de chefs aux pouvoirs clairement définis. De ce fait, les Toubou n'ont jamais été unis, ni en temps de paix, ni en temps de guerre, comme le montre, par exemple, l'histoire de la conquête

coloniale au début de ce siècle. Il est très probable aussi que cette anarchie traditionnelle déteint sur la situation d'aujourd'hui et que les divisions récentes au sein de l'ensemble toubou se nourrissent du modèle ancien. J'ai eu tort, en effet, de ne pas intégrer ces données à mon analyse.

Cependant, la situation est plus compliquée que ne le suggère C. Baroin, et il me semble que l'on ne puisse pas utiliser tel quel le modèle segmentaire traditionnel pour comprendre les réalités d'aujourd'hui. Dans ce modèle, tel qu'il a été décrit par E.E. Evans-Pritchard pour les Nuer, l'anarchie, en effet, est « bien tempérée » : chaque « tribu » se divise en segments primaires, qui, à leur tour, se divisent en segments secondaires, et ainsi de suite. Deux segments secondaires peuvent se faire la guerre, mais en cas d'attaque de la part des forces combinées d'un

(1) C. Baroin, « Introduction », in C. Baroin (éd.), *Gens du roc et du sable : les Toubou*, Paris, Éditions du CNRS, 1988, pp. 22-23.